

**Jean-Paul Damaggio**

**Saint-Antonin  
L'Hôtel de ville  
Polémique en 1843**

**Suivi d'un hors-texte sur le  
troubadour Raimon Jordan**

Collection Histoire  
N°ISBN : 978-2-917154-10-6  
Novembre 2007

A Michel Ferrer, dont le livre ***Histoires et légendes de Noble-Val***, publié en 1979, m'incita à comprendre, dès mes premières recherches en histoire locale, qu'elles croiseraient la vie sociale toute entière.

## **Sommaire**

**Introduction, page 5**

**L'Hôtel-de-ville, page 13**

**Documents, page 25**

**Hors-texte, page 41**

### **Illustrations :**

Dessins de Viollet-le-Duc, couverture et pages 19 et 40.

Photo du livre de Robert Latouche, page 54

Inscription arabe du livre d'Alem Surre-Garcia, page 21

## Introduction aux documents

Cette polémique dont les documents sont donnés en dernière partie du livre, permet de découvrir quatre phénomènes : la nature du ***Courrier du Tarn-et-Garonne*** ; le rapport entre autorités nationales et autorités locales ; puis le rapport au sein d'autorités locales et enfin la personnalité de l'abbé Marcellin. Le thème de la restauration de l'Hôtel-de-ville de Saint-Antonin est un prétexte qui peut cependant éclairer d'autres questions : pourquoi un tel beffroi ? que retrouver du passé à la lumière du présent ? comment découvrir dans quel contexte se produisit l'attention portée à l'Hôtel-de-ville.

### ***Le Courrier du Tarn-et-Garonne***

Ce quotidien est le premier journal populaire du département. Pendant 50 ans, il dominera la vie locale en se plaçant du côté des divers pouvoirs en place. Il naît en 1840 dans l'ombre de la personnalité marquante du moment : Léon de Maleville (1803-1879) qui est, alors, jeune sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'Intérieur. Orléaniste, il a 37 ans et un grand avenir politique devant lui. « Son » journal tentera en permanence de ne pas éveiller les guerres religieuses propres à Montauban. Le très jeune Gustave Garrisson, âgé seulement de 20 ans, y joue un rôle important (sa signature se retrouve écrite à la main sur des numéros conservés aux archives départementales), sans placer pour autant le journal dans la seule orbite protestante. D'où l'effort permanent pour y évoquer l'action du très catholique abbé Marcellin, l'auteur de la polémique.

Le droit à la polémique tel qu'il apparaît dans les propos des divers participants montre que la liberté a favorablement évolué en France, depuis 1830, au même rythme que l'instruction générale. Par le ton, le vocabulaire ou les références employées, on peut deviner des lecteurs relativement instruits et ouverts aux échanges. La Révolution de 1830, une révolution pour **la liberté guidant le peuple**, ne s'est pas faite en vain, quand on en mesure la trace dans cette nouveauté locale.

### **Le journal face à l'abbé Marcellin**

Dans un premier article, totalement élogieux pour Léon de Maleville, le rédacteur du journal annonce la « découverte » de la beauté de l'Hôtel-de-ville de Saint-Antonin. Sans citer les termes du propos que vous lirez dans les documents, retenons que Viollet-le-Duc, suite à son passage à Saint-Antonin en 1843, décide de compléter l'Hôtel-de-ville par un beffroi « comme on en trouve dans tous les monuments de ce genre ».

Il a fallu que le rédacteur tombe dans le piège classique du « centralisme » français par cette phrase : « un monument précieux dont nous soupçonnions à peine l'existence ». L'œil de l'étranger venu de Paris, l'œil de l'expert, l'œil des autorités est plus aguerré que l'œil de l'autochtone. Comme chacun sait : « Nul n'est prophète en son pays ».

Un « prophète » du pays va prendre la mouche. L'abbé Marcellin envoie aussitôt une lettre saignante qui démontre que des Montalbanais n'ont pas attendu le feu vert de Léon de Maleville et les croquis de Viollet-le-Duc pour vanter les mérites de ce monument.

Dans bien des cas, et parfois aujourd'hui encore, la lettre de l'abbé aurait pu partir à la poubelle. Non seulement nous aurions raté un enchaînement de réactions, mais plus encore nous aurions raté le moyen de saisir une part de l'état d'esprit de l'époque.

Cet état d'esprit met en valeur le « patrimoine » (on disait les monuments historiques) dans le contexte d'un effort culturel propre à la monarchie constitutionnelle, un effort associé au romantisme. Voici la phrase qui explicite cet effort : « Nous tous qui professons ici un peu d'amour pour les choses anciennes, nous l'avions vu, admiré, apprécié et signalé de notre mieux à l'attention publique ».

D'une part nous notons « l'amour » des vieilles pierres et de l'autre le souci de le faire partager démocratiquement à tout le monde. En février 1848 on assistera à l'apothéose nationale de cette fraternité que la référence à l'histoire ancienne devait favoriser en tant que moyen de réunification de la France. Cet « amour » de l'ancien reculera dans l'idéologie dominante après 1850, et jusqu'aux années 1970, pour laisser place à un émerveillement devant le progrès. La machine à vapeur faillit détruire le cloître de Moissac ! Elle détruisit un menhir à Saint-Antonin. A la fin du XX<sup>e</sup> siècle, le temps des brocanteurs rallumera une nostalgie qui s'est déplacée jusqu'à provoquer l'amour du pain de campagne.

En 1840 cet amour de l'ancien s'accompagne du désir d'une culture pour tous, la presse ayant pour fonction de relayer ce besoin. La Monarchie de juillet développera fortement la scolarisation.

A Montauban, l'abbé Marcellin a un complice, M. Ruck, avec qui il entreprend l'édition de *L'histoire de Montauban* de Lebret. De son côté, Mary-Lafon (1810-1884), qui sera le préfacier de ce livre, a reçu pour mission de retrouver et publier les textes des troubadours. L'amour des vieilles pierres est un amour pour l'ancien qu'il ne faut pas confondre avec l'amour politique pour l'Antiquité, cher aux révolutionnaires entre 1789 et 1799.

Que peut répondre le journal à l'accusation claire et nette de préférer l'œil de Paris à celui de Montauban ? « Les travaux de M. Marcellin étant malheureusement restés inédits et le mémoire de M. Ruck n'ayant eu qu'une publicité assez restreinte, l'Hôtel-de-ville de St.-Antonin est resté dans l'ombre... ». Ceux-là même qui devraient divulguer les travaux des auteurs locaux, s'appuient sur leur propre ignorance pour disqualifier les travaux en question !

En conclusion de ce second article du journal, le rédacteur fait cependant amende honorable : « Viollet-le-Duc n'est que l'Améric Vespucci de cet Hôtel-de-ville dont MM. Ruck et Marcellin restent les Christophe-Colomb ». Cette phrase aura l'art de relancer la polémique sous une autre forme.

### **Le local contre le local**

Cette fois, la riposte vient d'un conseiller municipal de Saint-Antonin qui refuse l'idée que l'abbé est le Christophe-Colomb de l'Hôtel-de-ville, car cela entraîne un autre problème : les Saint-Antoninois ne le connaissent pas.

Le rédacteur du journal, en présentant cette nouvelle lettre, change un peu son fusil d'épaule en écrivant : « Les autres « voulaient faire » et lui « a fait », voilà toute la différence ». M. Viollet-le-Duc a donc la chance, en plus de vouloir faire le bien, d'avoir les moyens de le réaliser ! Un autre document est annoncé de la part d'un ex-inspecteur des monuments historiques mais celui-ci ne sera pas publié. Sans le dire vraiment, le journal se range du côté du conseiller municipal de Saint-Antonin qui ne signe pas de son nom, ce qui n'est jamais du goût de l'abbé comme il l'écrira explicitement dans une autre polémique.

L'abbé Marcellin aurait laissé croire qu'avant lui « nous, pauvres et modestes habitants de Saint-Antonin

nous ne soupçonnions même pas notre richesse ». Or le conseiller indique que le conseil municipal a engagé des sommes « considérables » pour l'édifice dès 1834 et qu'ensuite le Conseil général versa 100 F.

L'abbé réplique une dernière fois. Comme on le vérifiera dans son texte, il n'a jamais évoqué l'ignorance des Saint-Antoninois, aussi il est en colère contre cette mauvaise lecture de sa lettre. Avec la force de style qui le caractérise, il ironise en appuyant toutes les informations données par le conseiller municipal afin de mieux rappeler que sa lettre ne revendique aucun honneur. Quand on revendique de rendre à César ce qui est à César comme le fait Marcellin dans sa première lettre, est-ce qu'on revendique un honneur quelconque ou tout simplement justice ?

### **Qui est l'abbé Marcellin ?**

Cette polémique nous renvoie à cette question essentielle : qui est l'abbé Marcellin ? Y répondre permet de saisir tout un pan de l'époque 1830-1848.

Comment un abbé peut-il prétendre signer « inspecteur des monuments historiques » ?

Cet abbé considère que sa fonction religieuse ne le condamne pas à s'occuper seulement de religion. Ce choix occupe depuis longtemps les curés qui sont souvent les premiers « intellectuels » de villes et des villages qui contribuent à regrouper quelques recherches historiques. Cependant, chez l'abbé Marcellin, cet effort s'inscrit dans un projet politique nouveau car démocratique (les notes qu'il publie avec ***L'histoire de Montauban*** montrent comment il traite les recherches d'un prédécesseur ecclésiastique). Jusqu'à sa candidature au poste de député en 1848 (auparavant c'était interdit) l'abbé Marcellin se distinguera dans plusieurs autres polémiques religieuses, sociales, historiques, poétiques ou politiques. Il imposera à la vieille Académie

de Montauban l'abandon des séances privées car il faut en faire profiter le peuple tout entier.

Pour sortir le catholicisme de sa crise, l'abbé Marcellin pense qu'il ne doit plus s'accrocher aux bottes du pouvoir mais œuvrer parmi le peuple et donc parfois, contre les pouvoirs.

Un abbé ordinaire, pour faire reconnaître l'existence de ses recherches, n'aurait pas osé remettre en cause l'émissaire du ministre de l'Intérieur, architecte à la notoriété bien connue.

### **Y-a-t-il quelques conséquences fâcheuses à de tels actes chez un tel abbé ?**

Dès 1843 l'abbé Marcellin sait qu'il ne pourra plus publier de livres pour cause de pensée trop libre. *Le Courrier du Tarn-et-Garonne* reprendra ses interventions à l'Académie et quelques-uns de ses textes mais ses travaux resteront dans son « porte-feuille ». Le hasard veut que nous en ayons la preuve très nette sur une autre question d'histoire saint-antoninoise.

« Nous aurions voulu pouvoir insérer ici de curieux documents, que nous possédons, sur le siège de St-Antonin, et sur les relations qui existaient entre cette ville et Montauban ; mais le défaut d'espace nous force à les réserver pour une publication qui paraîtra prochainement » (note 7 de l'abbé Marcellin dans *L'Histoire de Montauban*).

Cette publication est restée à l'état de manuscrit. Comme avant de mourir l'abbé brûla ses archives nous resterons à jamais sur notre faim. Or, la passion de l'abbé n'était pas seulement d'ordre historique. Il faisait des propositions novatrices pour la vallée de l'Aveyron. Dans un projet d'ordre social, il propose en 1846, la création d'un canal doublant l'Aveyron, de Nègrepelisse à Montauban, pour rendre la rivière navigable en rejoignant le Tarn : en même temps on construit un

canal entre Montauban et le canal latéral à la Garonne. Il énumère toutes les industries qui pourraient en tirer bénéfice : les marbres de Montricoux, la pierre à bâtir de Bruniquel, les chênes de la Grésigne, les hauts-fourneaux de Bruniquel, les plâtres de Varen, et peut-être de la houille, les mines d'antimoine et de cuivre ouvertes à Laguépie, Najac, la force motrice des chutes d'eau, d'où l'industrie, la filature de laine à Montricoux, la papeterie à Saint-Antonin ainsi que les tanneries. La voie de chemin de fer viendra remplacer exactement ce projet.

A Montauban, l'imprimerie, catholique par excellence, est l'imprimerie Forestié dont l'engagement sur la droite de l'échiquier politique ne peut permettre à l'abbé de publier ses recherches alors qu'il est pourtant une référence nationale, en matière religieuse.

Du côté protestant, on aime bien le franc-parler de l'abbé mais c'est tout de même un catholique.

Marcellin comme Lamennais et Lacordaire sera toujours pris entre deux feux.

L'abbé Marcellin aurait pu se désintéresser du sort de l'Hôtel-de-ville de Saint-Antonin (un bâtiment civil) quand on se souvient du nombre d'églises qui méritaient ses études. Il n'en fit rien et sur ce point comme sur d'autres il se créa des inimitiés qui ne feront que s'amplifier et qui le conduiront, après 1860, à vivre en marge de la société. Parce qu'on n'avait pas voulu l'écouter et le comprendre de son vivant, il n'avait rien à faire de la postérité donc il brûla ses manuscrits. Celle du ciel devait sans doute lui suffire.

## L'Hôtel-de-ville ?

Viollet-le-Duc a-t-il été informé de cette polémique ? En fait, il se battait déjà, depuis plus d'un an, en faveur de l'Hôtel-de-ville. Son premier voyage dans le sud de la France date de septembre 1842, ce qui explique la phrase finale du premier article du ***Courrier du Tarn-et-Garonne*** : « M. Viollet-le-Duc, à son départ, a donné ses ordres pour faire terminer promptement les réparations au clocher de Caussade et commencer les travaux à l'Eglise de Montpezat ».

En 1921, dans le cadre d'une intervention à Saint-Antonin pour la Société archéologique, Jules Momméja fit un compte-rendu du voyage de 1842. Belle occasion de rendre ici hommage à cet érudit qui commencera et finira la dite intervention par l'évocation d'un souvenir d'enfance à Saint-Antonin. Le premier peut se lire comme une réponse au conseiller municipal de St.-Antonin. Momméja parle de la ville de 1863, ce qui doit recouper les responsabilités municipales antérieures. En s'adressant au maire de 1923 qu'il admire, il indique :

« Quel bijou unique en France ne serait pas notre Saint-Antonin, si vos prédécesseurs avaient eu la centième partie du beau zèle dont vous êtes animé... Il me semble voir cela, car mes souvenirs d'enfance sont vivaces, bien que plus de soixante hivers aient neigé sur eux. Oui, si, propre et bien tenue, et parée pour attirer et séduire l'étranger, elle avait su conserver ses vieilles façades si pittoresques, ses innombrables motifs sculptés, d'une originalité si artistique, comme ces têtes d'hommes et d'animaux jaillissant de la croisée des meneaux de certaines fenêtres, qu'il me semble encore voir ; avec ces passages voûtés au bout desquels une

ogive de lumière fanfare à travers l'ombre, avec les bras nombreux de la rivière qui la traversent en tout sens, tantôt ouvrant une perspective d'eau claire entre des édifices sombres, et tantôt s'enfonçant sans motif apparent, sous un vieux mur moussu, où prospèrent les plus belles plantes pariétales, votre beau Saint-Antonin serait, maintenant, une sorte de Venise en miniature, où se précipiteraient à flots pressés les touristes du monde entier ».

Imaginons la ville avec vingt statues comme celle qui orne encore la maison de l'amour... Mais passons à l'autre souvenir de Jules Momméja :

« Je songe à ce plateau de Bonne dont l'exploration scientifique réserverait sans doute bien des surprises ; mon père, alors agent voyer à Saint-Antonin, y recueillit, l'année même de ma naissance, un culot de grande amphore gallo-romaine, que je possède encore, et une hachette en pierre polie, depuis longtemps égarée ! Paix à ce mégalithe, appelée *la Peyro de Mantso-car*, qui est maintenant enfoui dans le remblai de la voie ferrée, mais qu'un des fondateurs de notre chère Société archéologique, M. Edmond de Satur, avait pu voir tout entier, au temps lointain, où le chemin de fer n'était pas même en projet. Le matin de la Saint-Jean, des paysannes venaient, de très loin parfois, s'y livrer toutes nues à des pratiques mystérieuses pour devenir fécondes ».

Venons-en au sujet qui nous occupe. Pendant le séjour de Viollet-le-Duc en 1842 à Caussade, où il restaurait le clocher, l'architecte fut invité par M. de Condat à faire une « excursion » à l'abbaye de Beaulieu. Il la raconta plus tard à Jules Momméja. « A l'entrée de Saint-Antonin, nous l'explorâmes un peu, ce qui faillit nous mettre en retard. Viollet-le-Duc s'arrêtait à chaque instant, ici devant une pierre sculptée ; là devant une vieille serrure, plus loin devant une façade bien

conservée. Il était ravi. – Mais cette ville est un véritable musée, me disait-il, je vais de surprises en surprises ! ... –Je crois que vous n’avez pas encore vu le plus beau, répondis-je. Laissez vous guider ; et surtout faisons vite, car Laflute [le restaurateur qui a préparé le repas] serait désolé si nous arrivions en retard... et je le conduisis devant le *Monument*, comme les Saint-Antoninois l’appelaient alors, car j’avais été depuis longtemps frappé par la finesse et le caractère de ses sculptures. Longtemps le grand architecte admira sans rien dire puis s’écria – Quelles singulières gens vous êtes par ici ! On m’envoie fort loin, pour me montrer une église, intéressante, sans doute, mais comme on en voit d’autres ailleurs, et vous ne m’aviez rien dit de cet édifice qui est admirable ; qui est unique en France... et probablement aussi en Europe ! ... ».

On comprend mieux à présent pourquoi, un an après, à l’approche de Saint-Antonin, Viollet-le-Duc est impatient, une impatience qui cette fois arriva jusqu’au ***Courrier du Tarn-et-Garonne***.

L’architecte écrit alors à sa femme, au cours de ce second voyage qui devient plus professionnel : « Je ne vous décrirai pas le dîner fabuleux qui nous fut donné le soir, non plus que le joli monument que je trouvai dans ce trou de Saint-Antonin et que je dessinaï le jour même ».

Viollet-le-Duc se considère à la fois dans un trou (physique et géographique) et devant une merveille. Dans ce trou, la polémique est clochemerlesque, mais le « Monument » vaut la peine qu’on y consacre des heures de travail pour le dessiner avec minutie.

Les dessins du conseiller municipal et de l’abbé Marcellin n’ont pu nous parvenir mais ceux de Viollet-le-Duc trônent en bonne place dans son ***Dictionnaire raisonné de l’Architecture française***.

Pour le dire autrement, cette polémique a tendance à nous révéler que le centralisme culturel qui fera la France est, à ce moment-là, seulement en gestation. L'évolution de Viollet-le-Duc entre 1840 et 1870, en résumé peut-être l'histoire. A Saint-Antonin, il est encore jeune (28 ans quand il y arrive pour la première fois), et le travail qu'il entreprend dans la petite ville débute ses restaurations. Que ce début concerne un monument civil de la France du Sud n'est pas un hasard. L'architecte aura ensuite une grande carrière sous le Second Empire puis continuera de se distinguer sous la Troisième République. Il meurt en 1879 sans s'être rangé sous aucune norme.

Sa réalisation à Saint-Antonin donne lieu encore aujourd'hui à de multiples critiques. Dans ses **Pages d'Histoire**, Robert Latouche écrit en 1926 :

« Ce petit palais roman a été restauré par Viollet-le-Duc vers 1852. On peut regretter qu'il n'ait pas restitué au sommet de la façade, les corbeaux sculptés dont il avait d'excellents modèles sur la maison attenante. Quant au couronnement de la tour, inspiré de l'architecture de l'Italie centrale, il mérite, croyons-nous, une bonne partie des critiques que lui ont adressées les archéologues ».

Dès cette époque cependant Latouche sait voir la présence de « l'art mauresque ».

Plus tard, dans le **Guide illustré** Jean Donat évoquera aussi : « l'art mauresque » et « la restauration qui a donné lieu à de sévères critiques ». Il contestera par contre le nom des premiers propriétaires de l'édifice donné par Latouche. Du vicomte Archambaud on passe aux bourgeois Granholet. La question n'est pas sans importance. Quand des communes accédèrent aux droits politiques avec des chartes les « maisons communes »

furent des bâtiments donnés par des nobles ou des bourgeois. Si ces lieux publics obtenaient le droit d'avoir des cloches et de donner l'heure sur un beffroi, c'était une avancée supplémentaire des libertés publiques. Il n'était plus nécessaire de s'en remettre au clergé qui rechignait quand il fallait sonner les cloches pour rassembler les habitants à des fins non religieuses. Ces conquêtes bourgeoises étaient plus fortes dans la France du Sud où les traditions du droit romain étaient restées plus vivaces, ce qui explique que ce soit là qu'on trouve les plus vieux édifices publics.

Dans l'article cité de Jules Momméja (qui attribue toujours l'Hôtel-de-ville à Archambaud) nous lisons sur ce point : « Tout le monde sait combien l'enthousiasme de Viollet-le-Duc fut agissant : le monument fut classé, puis restauré, et cette restauration, à voir les choses sans parti pris, est excellente. Les critiques s'attachent surtout au couronnement de la tour ; c'est de la fantaisie, sans doute, mais cette fantaisie est logique et d'une grandeur de style incomparable. Je serais moins indulgent pour les modillons qui soutiennent l'entablement du corps de logis : ils appartiennent à l'architecture militaire et sont par conséquent déplacés. S'il y en avait primitivement, ce qui est à peu près certain, puisqu'une demeure du même temps, placée tout à côté, en possède encore, ils devaient être comme ceux-là : de petite dimension, chargés de figurines ou de masques gouailleurs ».

Dès les premières lignes de son article de 1973 Anne-Christine Bardinnet-Caulliez indique : « l'œuvre ne va pas sans provoquer quelque malaise à cause de la restauration que lui fit subir Viollet-le-Duc au siècle dernier ». En conséquence son étude vise à « discerner l'authentique du restauré et du moderne » pour apporter des éclaircissements à cette question.



Quand Viollet-le-Duc décide de restaurer le monument, il sait très bien toute son histoire politique et comme il n'est pas seulement un technicien, mais surtout un romantique, il n'a pas le seul souci de « l'authentique ». Son principe est connu : « Restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné ». De la technique, on passe à une conception politique. Aurait-il été préférable de s'en tenir au premier projet dont vous avez le dessin page suivante ? Je ne sais s'il aurait mieux respecté l'authentique pour éviter de le confondre avec le restauré mais, je crains que tout message se soit perdu. Oui, la grandeur de la tour saute aux yeux et peut effacer la partie historique. Mais par sa taille, elle peut au contraire inciter à mieux voir l'ensemble. La façade n'est pas une façade comme les autres et le restaurateur veut un beffroi à la dimension de sa valeur. Comme devant toute bouteille à moitié pleine : chacun peut se réjouir du contenu qui reste ou se lamenter du vide qui manque.

Pour Viollet-le-Duc tout tient dans l'ensemble nouveau : il parle à son siècle et non aux siècles passés.

L'idée d'une tour plus imposante naît entre 1842 et 1850. Elle traverse une phase de l'histoire qui va du romantisme affiché à la naissance d'une modernité baudelairienne ou flaubertiste. En juin 1848, suite au massacre des ouvriers de Paris, la majorité des intellectuels quitte la phraséologie chère à Lamartine pour atteindre le réalisme propre à Courbet ou la distance inventée par Flaubert<sup>1</sup>.

Cette évolution culturelle considérable semble sans intérêt pour Viollet-le-Duc qui continue son action marginale comme Théophile Gautier reste romantique, comme Ingres continue son académisme et Victor Hugo son « sentimentalisme » pour reprendre une formule de Marx. Pour Viollet-le-Duc, le problème de l'Hôtel-de-ville correspond à plusieurs nécessités : la première, financière (au fil des années la notoriété de l'architecte lui permet de voir plus grand), la deuxième, politique (la révolution de 1848 confirme que le politique prend son essor) et la troisième, technique (on retrouve au sommet les trois colonnes qui ornent chaque fenêtre et qui imposaient l'élargissement de la base de la tour).

Nous sommes loin de la polémique entre le journal, l'abbé et le conseiller municipal. Pourtant elle continue de courir en filigrane. Quel rapport entre la vision locale de l'édifice et la vision qu'en a l'architecte ?

Le premier bâtiment n'était pas d'inspiration locale puisqu'il est évident qu'on y utilisa les techniques arabes dont je ne sais s'il faut retenir la formule « art mauresque ». Jules Momméja avait fait porter son intervention sur un détail de la façade, les faïences encadrées dont il déduisait qu'elles venaient de Damas.

Si la référence au monde arabe ne fait pas de doute, le débat reste ouvert sur la circulation de cette

---

<sup>1</sup> Voir Dolf Oehler : Le spleen contre l'oubli, Juin 1848, Baudelaire, Flaubert, Heine, Herzen, Payot, 1988.

influence. Les admirateurs de l'Italie pensent cet art arriva à Saint-Antonin par ce chemin. Jules Momméja observe la similitude des faïences avec celles de la Toscane. Son apport est important concernant le lien avec le cloître de Moissac qu'il connaissait bien. Et la culture arabe arrivée par l'Andalousie ? Alem Surre-Garcia défend la deuxième thèse et révèle l'écriture du nom d'Allah sur un tabloir du cloître de Moissac, dans son livre « sur les orientes d'Occitanie »<sup>2</sup>. Il publie une inscription arabe écrite sur les dites faïences mais la façon de recopier cette inscription laisse des doutes aux arabisants sur son sens (le bonheur plutôt que l'offrande à Dieu ?)

اليمين

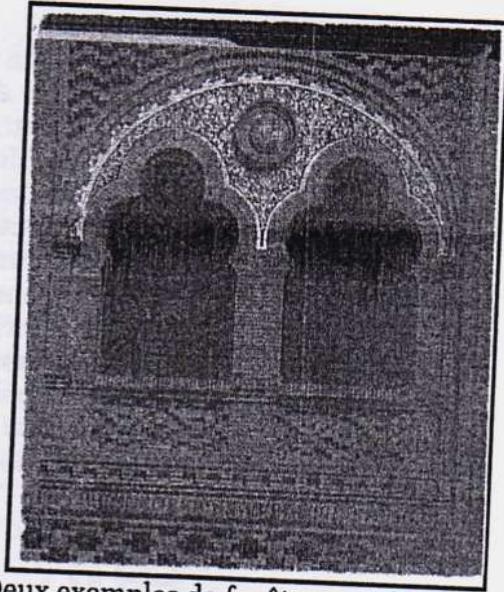
Saint-Antonin-Noble-Val (Quercy)  
Plat de faïence, Maison romane  
*Al-Yûmm/offrande à Dieu*

Ce débat recoupe celui concernant l'origine des troubadours. Au moment de la construction de l'Hôtel-de-ville, Saint-Antonin en possédait un dont l'histoire traversa les siècles : Raimon Jordan. Dans un livre magnifique, Maria Luisa Meneghetti<sup>3</sup> démontre que les troubadours vécurent d'abord par l'oralité et à partir de ce constat elle met en avant les liens avec la culture arabe. Dans ce cas « l'art mauresque » (plutôt mudejar) serait passé par l'Occitanie avant d'atteindre l'Italie. Pour seulement évoquer ce point, je donne deux images de fenêtres de bâtiments publics.

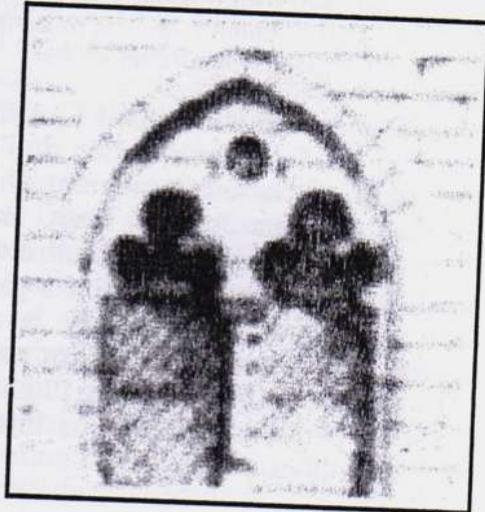
---

<sup>2</sup> Alem Surre-Garcia : Au-delà des rives, les Orientes d'Occitanie, Dervy, 2005.

<sup>3</sup> Maria Luisa Meneghetti, Il pubblico dei trovatori, Einaudi, 1992.



Deux exemples de fenêtre, une à Madrid, l'autre à Saint-Antonin.



Viollet-le-Duc ne fera que continuer la même démarche, faire se croiser les cultures. N'étant pas homme à se féliciter de la construction d'édifices neufs, par ses restaurations, il prétend à la création d'édifices nouveaux. Sa référence à l'Italie ne peut nous surprendre (il est le premier à avoir noté la présence « d'art mauresque » sur les poteries de la façade). Pas seulement parce qu'il venait, depuis peu, de traverser ce pays quand il croisa Saint-Antonin, mais aussi par l'idée que des communes pouvaient être des républiques. L'abbé Marcellin défendra le même principe quand il évoquera le patriotisme que certains veulent réduire à une seule patrie, la France, mais qu'il raccroche aux petites patries, les communes. Le patriotisme est une notion politique et non pas géographique ; la république de Venise, ce fut une république-ville.

Pour l'abbé, l'Hôtel-de-ville était une richesse locale qu'il avait admirée, en vue de réfléchir à l'histoire générale. Pour Viollet-le-Duc, **le Monument** est une richesse locale pouvant bénéficier des « bontés » nationales. Dans ce mouvement de bas en haut ou de haut en bas, les deux hommes se sont peut-être croisés. Dans tous les cas, leur activité s'oppose à l'enfermement dans la gloriole locale ou dans la grandeur nationale.

Bref, depuis le premier jour, passer devant cet édifice, c'est passer devant un large pan de l'histoire de l'humanité. Sa grandeur ne tient pas au fait qu'il se situe à Saint-Antonin mais qu'en ce carrefour, la prospérité ait permis sa réalisation, mise ensuite au service de tous.

## **Documents**

### **Le Courrier du Tarn-et-Garonne**

19 septembre 1843

Les travaux de translation de l'Eglise de l'ancienne abbaye de Beaulieu à St.-Antonin, vont être immédiatement commencés. M. Viollet-le-Duc, architecte du ministre de l'Intérieur pour les monuments historiques, et M. Lebrun, architecte à Montauban, chargé de la direction de ces travaux, se sont rendus sur les lieux, afin de convenir des moyens de cette translation et d'aviser aux précautions à prendre pour la conservation des matériaux pendant leur démolition et leur transport. M. Léon de Maleville, député, qui a donné tous ses soins à la réussite de ce projet, après en avoir lui-même obtenu l'adoption, accompagnait ces messieurs dans l'exploration des lieux.

Une question principale était à résoudre : celle du lieu où l'Eglise serait reconstruite. L'emplacement de l'Eglise actuelle de St.-Antonin se présentait naturellement en première ligne. Celui-là a dû être refusé, parce que, d'abord, la démolition de l'édifice eût nécessairement arrêté ou tout au moins gêné le service divin pendant plusieurs années que durera la reconstruction ; ensuite le local n'offre pas assez d'étendue pour y asseoir le nouvel édifice et il eût fallu acquérir des propriétés voisines, dont le prix eût augmenté considérablement la dépense ; en troisième lieu enfin, la position n'était ni convenable ni commode, soit pour l'aspect, soit pour les avenues.

Un autre emplacement était offert sur la promenade qui forme quai sur les bords de l'Aveyron. Mais, outre la difficulté d'orienter convenablement l'édifice, le sol de cette promenade est submergé lors des fortes crues de l'Aveyron. Cette double contrariété a dû faire renoncer à cette position.

Un troisième emplacement a été désigné au lieu dit La Porte du Pré, à l'extrémité orientale de la promenade destinée à être occupée par la route départementale de St-Antonin à Laguépie. Cette place est celle qui a été préférée, parce qu'elle réunit toutes les conditions désirables et que si, dans un avenir prochain, la ville de St.-Antonin reçoit de l'extension, c'est le seul point sur lequel les habitants porteront leurs demeures. La porte d'entrée de l'Eglise étant placée dans l'axe de la promenade, l'édifice se trouvera naturellement très bien orienté. Ces considérations ont déterminé le choix fait par les hommes de l'art, avec l'assentiment des autorités municipales, et ecclésiastiques.

L'Eglise de Beaulieu, que l'on va transporter, est remarquable par son architecture régulière et la beauté de ses formes. On assigne au XIII<sup>e</sup> siècle l'époque de sa construction, qui du reste est parfaite dans toutes ses parties.

De soigneuses précautions devront être prises pour la démolition de cette église. Le transport des matériaux est une opération fort délicate ; c'est le point capital de l'ouvrage, et l'on doit espérer à cet égard que l'administration des ponts et chaussées voudra bien se prêter à rendre viable le plutôt possible la partie de la route départementale qui doit conduire à Beaulieu.

Il est inutile de décrire le contentement des habitants de St.-Antonin et les sentiments de sympathie et de reconnaissance qu'ils portent à M. de Maleville. Le jour de son arrivée à St.-Antonin, ce député a été accueilli par une sérénade. La population lui a témoigné ensuite pendant son séjour toute sa gratitude et toute sa satisfaction.

**La reconstruction de l'église de Beaulieu, en nécessitant le voyage de M. Viollet-le-Duc a causé à la ville de St-Antonin un nouveau sujet de satisfaction. M. Viollet-le-Duc a découvert dans cette ville un monument précieux dont nous soupçonnions à peine l'importance.** C'est l'ancien Hôtel-de-Ville, excellent morceau d'architecture du XIIIe siècle, qui, sur un simple croquis de l'architecte, a vivement frappé l'attention du Comité des monuments historiques. En effet, les monuments civils de cette époque sont fort rares en France, et, de plus, il est fort rare d'en rencontrer d'aussi bien conservés que celui-là.

Le ministre de l'Intérieur, sur l'avis du Comité, a décidé que pour compléter cet édifice et lui rendre sa physionomie primitive, on y construirait un beffroi, comme on en trouve dans tous les monuments de ce genre. Un premier modèle de beffroi a été proposé, mais il a paru trop modeste et M. Viollet-le-Duc a reçu l'ordre de présenter un nouveau plan plus en harmonie avec le mérite et l'importance de l'Hôtel. Sur l'invitation du ministre, ce monument sera consacré à la justice de paix. M. Viollet-le-Duc, à son départ, a donné ses ordres pour faire terminer promptement les réparations au clocher de Caussade et commencer les travaux à l'Eglise de Montpezat.

## **Courrier du Tarn-et-Garonne**

21 septembre 1843

**On nous adresse la lettre suivante :**

A Monsieur le rédacteur du  
*Courrier de Tarn-et-Garonne.*

Monsieur,

J'ai lu, hier, non sans quelque surprise, dans le dernier numéro de votre journal, un article qui annonce que « M. Viollet-le-Duc, architecte du ministre de l'Intérieur pour les monuments historiques, a *découvert*, à St-Antonin, un édifice précieux (l'ancien Hôtel-de-Ville), excellent morceau d'architecture du XIIIe siècle, dont nous soupçonnions à peine l'importance ».

A cela il faut répondre, - en vous priant de vouloir bien le faire savoir au public qui a dû être étrangement scandalisé de notre ignorance, - qu'effectivement M. Viollet-le-Duc a vu, admiré, dessiné l'Hôtel-de-Ville de St-Antonin ; mais, que nous aussi, nous tous qui professons ici un peu d'amour pour les choses anciennes, nous l'avions vu, admiré, apprécié et signalé de notre mieux à l'attention publique. Il n'est pas, je pense, un seul archéologue dans le département, qui se soit dispensé de lui faire une visite. Quelques-uns en ont parlé

assez longuement, dans des publications bien connues (entre autres, mon ami et collègue M. Ruck, dans le *Journal de l'Instruction Primaire pour les Académies Méridionales*, décembre 1841) ; et pour mon compte, - si je dois me citer, - j'ai en portefeuille une notice et des dessins, que je me proposais d'adresser à la commission des monuments historiques, lorsque j'appris le voyage de M. Viollet-le-Duc à St.-Antonin, et son intention de recommander à la sollicitude du gouvernement la Maison Commune de cette Ville.

Je crois même, - si mes souvenirs ne me trompent pas, - que ce fut moi qui signalai, le premier, à M. Viollet-le-Duc l'existence d'un monument dont il pouvait mieux que personne apprécier la double importance historique et architectonique, mais qui était connu déjà comme l'un des *plus curieux que possède la France*.

Il me reste à vous prier de croire que ce n'est nullement dans une étroite vue de petit amour-propre, que je me permets de vous faire tenir cette courte réclamation. Je m'associe de grand cœur aux remerciements que vous adressez à l'habile architecte, je partage toutes vos sympathies pour son beau talent, toute votre reconnaissance pour l'éminent service dont le département lui sera redevable ; mais encore, il n'y a pas que Dieu et César à qui on doit rendre ce qui leur est dû.

Veillez agréer, M. le rédacteur, mes très cordiales salutations.

L'Abbé MARCELLIN, Inspecteur des monuments historiques du département de Tarn-et-Garonne.

Montauban, ce 20 septembre 1843.

## **Commentaire du Courrier du Tarn-et-Garonne :**

En effet, en rendant compte du voyage de M. Viollet-le-Duc à St-Antonin, nous parlâmes de la restauration projetée de l'ancien Hôtel-de-Ville de cette localité et nous nous félicitâmes de ce que M. Viollet-le-Duc eût *découvert* ce monument. Ce mot, *découvert*, que nous avons souligné, pour lui donner une signification spéciale, et comme adoucie, signifiait simplement, que par les soins de l'habile architecte, ce monument devenait pour ainsi dire officiel et comptait désormais parmi les monuments de France.

Les travaux de M. Marcellin étant malheureusement restés inédits et le mémoire de M. Ruck n'ayant eu qu'une publicité assez restreinte, l'Hôtel-de-ville de St.-Antonin était resté dans l'ombre, à tel point que M. le baron Taylor, dans son travail sur les monuments du Midi, n'en a point fait mention et qu'il a même écrit à M. Viollet-le-Duc pour lui témoigner son regret de n'en avoir pas eu connaissance. C'est ainsi que nous avons cru pouvoir nous servir, en le soulignant, de ce malheureux mot, *découvert*.

M. l'abbé Marcellin s'est ému de ce mot et il revendique, au nom des Montalbanais la *découverte* en question. Nous lui rendons ici justice éclatante. M. Viollet-le-Duc n'a rien découvert; il n'est que l'Améric Vespucci de cet Hôtel-de-Ville dont MM. Ruck et Marcellin restent les Christophe-Colomb.

## **Courrier du Tarn-et-Garonne**

23 septembre 1843

La polémique au sujet de l'Hôtel de ville de St-Antonin se continue. La lettre où M. Marcellin nous reproche si spirituellement une expression malencontreuse a ému la susceptibilité locale et nous allons signaler aujourd'hui une exploration antérieure du monument et un nouveau manuscrit inédit. Si on nous conteste les découvertes artistiques, on ne nous contestera pas du moins les découvertes littéraires. Nous donnons aujourd'hui, la lettre de St-Antonin, en attendant les réclamations et les manuscrits qui nous arriveront sans doute incessamment d'un ex-inspecteur des monuments historiques.

Il est bien entendu que tout ceci n'est qu'une plaisanterie. Personne n'a réellement découvert l'hôtel-de-ville. Tout le monde l'a connu, tout le monde l'a admiré, tout le monde a fait des manuscrits en son honneur, M. Viollet-le-Duc comme tout le monde ; seulement comme, de plus que tout le monde, M. Viollet-le-Duc, avec le désir de faire le bien, avait le pouvoir de l'accomplir, il a dit un mot au ministre et le ministre a compris et approuvé. Voilà l'état réel de la question, personne n'en niera l'évidence : on ne refusera pas à M. Viollet-le-Duc la seule justice qu'il mérite. Les autres « voulaient faire » et lui « a fait », - voilà toute la différence.

## On nous écrit la lettre suivante

Monsieur le Rédacteur ,

Si M. l'abbé Marcellin a été surpris en lisant votre article sur le voyage de M. Viollet-le-Duc à St-Antonin, si son amour-propre montalbanais s'est ému de ce que vous rapportiez à ce jeune et savant architecte le mérite d'avoir *découvert*, c'est-à-dire d'avoir, le premier, signalé l'importance artistique et archéologique de la façade de notre ancien hôtel-de-ville, nous n'avons pas été moins surpris à la lecture de sa lettre, où il revendique pour lui cet honneur, en donnant à croire qu'avant lui, nous, pauvres et modestes habitants de St-Antonin, ne soupçonnions même pas notre richesse.

M. l'abbé Marcellin a pu en 1841 faire des plans et des dessins restés dans son portefeuille, rédiger des notes restées inédites ; mais dès 1834, notre Conseil municipal consacrait des fonds considérables pour dégager, découvrir cette précieuse relique des monuments civils du 13ème siècle, que masquaient de vieilles masures ; en 1838 ou 39 le Conseil général de Tarn-et-Garonne votait une somme de 100 francs pour son entretien. De tout temps, nos aïeux l'ont signalée à l'attention des touristes, à la curiosité des étrangers, à la sollicitude des administrateurs.

Moi-même je pourrais vous communiquer une notice, résultat de longues et difficiles recherches, et écrite depuis longtemps, si vous la jugiez digne de l'intérêt de vos lecteurs... Comme vous le voyez, Monsieur, il n'y a pas que Dieu et César et M. l'abbé Marcellin à qui justice doit être rendue.....

Mais pour être parfaitement justes, c'est surtout à M. Viollet-le-Duc que les habitants de St-Antonin doivent payer le tribut de leur reconnaissance ; c'est lui, qui dans un rapport plein d'enthousiasme et de talent a signalé notre précieuse façade au comite historique ; lui qui a fait partager son admiration, et a provoqué et obtenu la promesse d'une allocation considérable de fonds pour racheter quelques parties aliénées de l'édifice, et pour la restauration du beffroi.

Je suis avec considération, Monsieur, votre très humble serviteur ,

UN CONSEILLER MUNICIPAL  
St-Antonin , 22 septembre 1843.

## **Courrier du Tarn-et-Garonne 28 septembre 1843**

Monsieur le Rédacteur en chef du courrier du TetG

Monsieur,

La surprise que me causa la lecture de votre premier article - et peut-être aussi, le second, - sur la découverte de l'Hôtel-de-Ville de St-Antonin est devenue un étourdissement, grâce à la re-réclamation du conseiller municipal, qui s'est fait lire, hier, dans vos colonnes. Vrai, Monsieur, de l'étourdissement ! et si je savais un plus gros mot que celui-là, je m'en servirais pour vous dire ce que j'éprouvai, en lisant cette lettre où se laisse voir tant d'esprit... local, et si peu d'à-propos.

A propos de quoi, en effet me reproche-t-on, et à qui mieux mieux, de m'être attribué l'honneur de la susdite découverte ? Parmi les quelques mots que vous daignâtes accueillir, l'autre jour, en est-il un seul qui autorise, ces MM. à me déclarer atteint et convaincu d'une aussi folle outrecuidance ?

J'ai dit et je répète que M. Viollet-le-Duc n'a point découvert, c'est-à-dire, signalé, le premier, l'importance historique et architectonique de la Maison-Commune de St.-Antonin ; que ce monument curieux est connu, admiré et apprécié comme il mérite de l'être, bien longtemps avant que l'habile architecte ne l'eût visité et recommandé à la sollicitude de M. le ministre de l'Intérieur ; que tous nos archéologues s'en étaient occupés avec amour ; que quelques-uns en avaient parlé dans des recueils connus ; et enfin, que

j'avais moi-même, - oh ! pénible redite ! - élaboré une notice et essayé des croquis... (à l'occasion desquels on a fait, depuis mon aveu, deux phrases jumelles, qui m'ont touché sensiblement).

Voilà ce que j'ai dit ; et si je n'ai dit que cela, d'où inférez-vous donc que je *revendique un honneur* auquel, Dieu merci ! je n'ai pas eu l'air, mais le plus petit air; de prétendre ? D'ou inférez-vous que je donne à croire que vous autres, *pauvres et modestes habitants de St-Antonin, ne soupçonnez même pas votre richesse ?* Oh ! en vérité, c'est pousser un peu trop loin les licences de l'interprétation, ou payer un peu cher, - ni plus ni moins qu'au prix d'un plagiat calomnieux, - le très médiocre plaisir d'apprendre au public qu'on tient à sa disposition *le résultat de longues et difficiles recherche !*

Je me le tiens pour dit, et, si j'avais la voix assez forte, je ferais savoir *urbi et orbi*, que le Conseil municipal de St.-Antonin porte le plus tendre intérêt à son Hôtel-de-Ville ; qu'il consacre, depuis longtemps, des sommes considérables pour le dégager ; que, sur sa demande sans doute, le Conseil général de Tarn-et-Garonne, - par un vote antérieur de quatre ou cinq ans au rapport plein d'enthousiasme de M. Viollet-le-Duc, - alloua *la somme de cent francs* (ce qui n'est déjà plus si beau), pour l'entretien de la précieuse relique ; et même, pour peu qu'on le veuille, que les municipaux dont il s'agit, ont fait couvrir (toujours probablement dans l'intention de *découvrir*) le beffroi contigu à leur Hôtel-de-Ville, d'une ignoble calotte...

Oui , tout ce que vous voudrez ! Mais convenez, du moins, que je n'ai pas dit le contraire ; qu'il n'y a dans ma lettre revendication d'honneur quelconque, ni préoccupation d'amour-propre montalbanais ; et que, par suite, vous avez mauvaise grâce à me montrer les dents, Monsieur le Conseiller.

Au surplus, j'ai eu, peut-être tort à mon tour de m'émouvoir si grandement, à propos de votre entrée sur le champ de bataille. Qui sait ? Vous avez peut-être trouvé joli qu'on m'appelle *Christophe*, et, pour montrer que vous vous entendiez en fine raillerie, avez-vous cru devoir nous envoyer l'écho de votre rire...

Dans ce cas, je déclare mon émotion intempes-  
tive : le mot était joli, spirituel surtout.

Reste à savoir si le public ne conclura pas de toutes ces choses jolies et spirituelles, qu'avant de se mettre à écrire, il faudrait au moins se bien convaincre qu'on sait lire.

Quoi qu'il en soit, et comme je ne tiens pas du tout à avoir le dernier mot dans cette polémico-plaisanterie, je renvoie, d'ores et déjà, à ma première lettre. Je ne ferai pas d'autre réponse aux réponses qui pourront venir.

Veillez agréer, M. le Rédacteur, la nouvelle assurance de mes sentiments affectueux.

L'abbé MARCELLIN  
Montauban, ce 27 septembre 1843.

## **Courrier du Tarn-et-Garonne**

30 septembre 1843

Monsieur le Rédacteur

Je vous demande bien pardon ainsi qu'à vos lecteurs, de vous adresser quelques lignes en réponse à la seconde lettre de M. l'abbé Marcellin. Mais, en vérité, voudriez-vous me laisser sous le coup de cet humiliant reproche qu'il m'adresse, de ne savoir pas même lire ?

Vous êtes bien sévère, M. l'abbé, lorsque vous êtes fâché ; je dirais presque que vous êtes méchant ; et je dis que très certainement vous êtes injuste. Nous avons lu assez couramment à St.-Antonin, nous avons lu même avec plaisir votre dernière lettre, malgré quelques critiques peu bienveillantes, quelques allusions que nous n'avons pas su comprendre ; nous avons ri de bon cœur et sans rancune des railleries et de l'esprit que vous avez mis dans cette lettre à propos de notre esprit local.

Nous avons seulement regretté de voir s'envenimer cette polémique toute d'amour-propre et de susceptibilités personnelles. Car, réduite à ces termes, elle devient une pure plaisanterie, et offre peu d'intérêt pour le public, alors même qu'on s'appelle M. l'abbé Marcellin, ou qu'on a l'honneur d'être un des 23 édiles de la commune de St.-Antonin (bien entendu que je ne prétends pas établir de parallèle... ).

Aussi, pour clore cette discussion, puisque nous devons avoir le dernier mot, nous ramènerons l'intérêt de nos lecteurs sur les beautés de notre ancienne Maison Consulaire, car, sur ce terrain, nous sommes parfaitement d'accord avec M. l'abbé Marcellin. Et nous leur dirons que nous attachons le plus grand prix à l'admiration et à l'amour qu'il éprouve pour ce précieux monument qu'il a appelé, je crois, une des richesses architectoniques de la France : car, nous sommes pleins d'estime pour ses talents , et de révérence pour sa personne.

Agréez aussi, Monsieur le rédacteur, la nouvelle assurance de mon respect.

LE CONSEILLER MUNICIPAL  
Saint-Antonin, 29 septembre 1843.

## **Bibliographie et sources utilisées**

**Anne-Christine Bardinet-Caulliez** : La restauration de l'ancien Hôtel-de-ville de Saint-Antonin par Viollet-le-Duc, Bulletin de la Société archéologique du Tarn-et-Garonne (1973)

**Jules Momméja** : Des poteries damasquines à reflets, Bulletin de la Société archéologique du Tarn-et-Garonne (1922) (cet historien local fut sa vie durant un amoureux de Saint-Antonin)

**G. Ruck** (l'ami de l'abbé Marcellin) article dans Journal de l'instruction primaire pour les académies méridionales décembre 1841

**Viollet-le-Duc** : Dictionnaire raisonné de l'Architecture française, Paris (on le trouve sur internet)

**Jean-Paul Damaggio** : L'abbé Marcellin, une vie de courage, Editions la Brochure, 2007

## Un autre projet de Viollet-le-Duc auquel Saint-Antonin échappa



(C.R.M.H. Cl. Arch. Photograph.)

**SAINT-ANTONIN**, ancienne maison communale, deuxième projet  
de restauration, par Viollet-le-Duc, 29 mars 1844

# Hors-texte

## Raimon Jordan, un autre coup de projecteur

Voici une étude sur Raimon Jordan prononcée à Saint-Antonin en juillet 1995 dans le cadre du festival : ***Les Berges en Fête***.

### **Vida de Raimon Jordan écrite par Uc Saint-Cirq traduite par Robert Latouche**

« Raimon Jordan fut Vicomte de Saint-Antonin, riche bourg, du Quercy ; il était avenant, généreux, bon chevalier ; il était aussi bon troubadour et galant. Et il aimait la femme de R. Ameiltz, seigneur de Penne d'Albigeois, lequel était baron puissant, et la dame était belle et jeune et instruite, et elle voulait au Vicomte plus de bien qu'à quoi que ce fût au monde, et le vicomte, avait pour elle les mêmes sentiments. Mais un jour vint où le Vicomte parti en guerre contre ses ennemis, fut blessé dans une bataille et ramené à Saint-Antonin où il passa pour mort. La nouvelle de sa mort vint aux oreilles de la dame, et elle en ressentit une telle douleur qu'elle passa à la religion des patarins. »

Raimon Jordan a déjà été évoqué deux fois à Saint Antonin. Georges Passerat le présenta si bien que vous êtes en droit de vous demander ce que je peux ajouter à son érudition (voyez ses écrits). Je vais simplement tenter de changer de place le projecteur pour en arriver à une conclusion peut-être hérétique, ce qui n'est pas trop en dehors du sujet si on se souvient que Raimon Jordan aurait aimé deux femmes liées aux

cathares (on disait aussi patarins). Pour ce faire, je me mets sous la protection d'une chercheuse italienne : Maria Luisa Meneghetti qui a publié en Italie : ***Il pubblico dei trovatori*** chez Einaudi, (équivalent de Gallimard). Elle évoque Raimon Jordan page 76 à propos du célèbre débat entre celui-ci et l'Amour.

Comme le titre du livre l'indique, Maria Luisa a décidé de lire les textes des troubadours sous l'angle du public, démarche qui va donc guider mes cinq observations sur le vicomte de Saint-Antonin, observations établies grâce aux écrits de Raimon Jordan publiés par un... Finlandais, Hilding Kjellmann, qui, étudiant à Toulouse, tomba amoureux d'une personne de Saint-Antonin juste après la première guerre mondiale. Son livre contient les poésies de Raimon Jordan et une petite étude. En 1931 Firmin Galabert a fait observer que « les traductions laissaient parfois à désirer » mais depuis, personne ne s'est mis à l'œuvre pour en donner une meilleure.

### **Première observation : Jordan-Garin et leur public**

Dans près de la moitié des textes, Raimon Jordan fait apparaître un personnage du nom de Garin dont il faut cerner la grande importance. Voyons les textes

« Chansons, mos Garin volh t'aprendra »

Pourquoi Garin doit apprendre la chanson ? Il s'agit du « jongleur » (on dirait de l'interprète) qui va diffuser la poésie en question. Diffusion orale vers le public sans laquelle le texte perdrait sa force. Entre le créateur et le public, l'intermédiaire est plus qu'un intermédiaire.

« Garin. ben sai chاوزir,

fe que ei vos,

En la gensor, e tu

vai dir, chansos.

A la melhor e a la plus ualen,

Qu'autra del mon non  
am de bon coratge. »

Traduction : Garin, par la foi que je vous dois, j'ai bien su choisir la plus gracieuse et, toi, chanson, va lui dire, à la meilleure et à la plus généreuse, qu'au monde, je n'aime qu'elle, de cœur loyal.

Garin, fait vivre la chanson en tant que confident et messager du poète. En conclusion d'un autre poème voici la référence :

« Garin que faitz car non l'anatz vezer ?  
Que re non sap a queis met' en esfors  
Qui non la ve o no l'estai denan  
Tant avinen sap far son benestan ».

Traduction : Garin, que faites-vous puisque vous n'allez pas la voir, car celui-là ne sait à quoi s'efforcer, qui ne la voit pas, et ne se trouve pas en sa présence ; avec tant de grâce elle sait faire ce qui lui sied bien.

Cette fois Raimon Jordan fait des reproches à son « jongleur ». Puis, coup de théâtre :  
« A'n Garin man qu'eu aus oi mais chantar  
Qu'ab mi esi m'ave estar »

Raimon Jordan déclare à son bras droit que maintenant, il ose chanter lui-même vu qu'il lui arrive de rester seul. Il suit une évolution classique chez les troubadours. Garin reviendra dans un nouveau texte :

« Garin, oi mais servirai de bon cor  
A tal donna que no cug que mengan  
Et atendrai dei guizardo quals er ».

Traduction : Garin, désormais je servirai de bon cœur une dame qui, je le crois, ne me trompe pas, et j'attendrai ma récompense quelle qu'elle soit.

Raimon confirme son propre engagement de chanteur. Enfin, dernier cas de figure :

« Mos Garin, vei qu'ades melhur' e gensa »

Le « jongleur » est là plus que jamais en confident. Peut-on conclure de cette première

observation que le seul public que recherche le troubadour est la femme dont il est amoureux ? Pour le moment, cette référence claire et insistante au « jongleur » permet d'indiquer que la transmission se fait par l'oral et par un intermédiaire ce qui va avoir des conséquences non négligeables.

### **Deuxième observation : la variabilité des textes**

La transmission orale induit les différences entre manuscrits. Un exemple : la chanson, *Per qual forfait o per qual falhimen* se trouve dans 14 manuscrits. Quels types de variabilité introduit cette variété de références ? Surtout l'ordre des strophes. Dans trois cas, on a les huit strophes, mais dans 9 cas, il manque les deux dernières, celles qui touchent justement à la présence du jongleur. Dans deux autres cas, il manque une strophe de plus. Parfois la variabilité tient seulement à l'orthographe ce qui n'est pas original pour l'époque : « la grans beutatz » face à « la gran beutat ».

Parfois on inverse les vers :

« Perpensatz vos si us pot esser nuls pros  
Sim faitz morir ad aitant greu turmen »

Traduction : Réfléchissez bien si vous avez aucun avantage à me faire mourir dans de si cruels tourments.

Faut-il désacraliser des textes que les savants étudient à la loupe ? L'art serait-il seulement éphémère comme une interprétation de chanson ? Maria-Luisa précise l'existence de trois périodes dans la transmission des textes et donc dans le rapport à l'écrit. Pour les premiers troubadours – et Raimon Jordan se trouve à la fin de cette première période – l'oral l'emporte sur l'écrit, puis un équilibre s'établit et enfin l'écrit l'emporte sur l'oral à la fin de l'ère troubadouresque. Au XII<sup>e</sup> siècle le respect de l'écrit est encore sommaire et parfois les

« jongleurs » adaptaient les textes suivant le public (d'où l'importance de ce dernier). Ecarter de l'étude des textes la performance des jongleurs, surtout au XII<sup>e</sup> siècle, exclut une part de l'art en question. Kjelmann, honnête, indique qu'il ne connaît rien à la musique et donne, sans commentaire, la photo d'un manuscrit doté des notes. Pour ma part, non content d'être ignorant en musique, je domine peu la langue des troubadours, thème auquel Kjelmann consacre son étude. Pourtant voici la troisième observation.

### **Troisième observation : la création-recréation des textes**

En réalité le premier public des troubadours n'est pas la femme aimée mais les jongleurs et les autres troubadours. La circulation orale des textes fait que tous et chacun se lancent des défis. Maria-Luisa évoque à cette occasion le « célèbre » dialogue entre Amour et Raimon Jordan. Elle note que 16 textes sont construits sur la même structure de rimes : ababccd. Jordan en a une autre qui lui est très proche : ababccdd. Dans l'avant-dernière strophe du dialogue Jordan se donne la parole :

« Veiatz, Amors, si poiretz far dissendre  
En vos merce, ans que m prometatz tan,  
Que mos afars en seria trop mendre,  
Si m teniatz el desir de l'autr'an.  
Encor m'ave qu'a vos forsar me lais,  
Mas garatz vo'n que no vo n segua plais,  
Don estes trop la boca desironda ».

Traduction :

Faites voir, Amour, que vous pourrez faire  
descendre en vous la grâce avant de me promettre  
tant, car mes affaires iraient trop mal, si vous me  
teniez à mon ancien amour. Il convient maintenant  
que je cesse de vous défier, mais prenez garde

qu'il ne s'en suive pour vous une dispute dont votre bouche paraît trop désireuse.

Si, dans ce dialogue, Raimon Jordan reprend une structure de rime connu, Kjelmann précise qu'on lui emprunte, à lui aussi, des structures. Comme dans la variabilité des textes, ces échanges ne sont pas des faiblesses mais le souci de reprendre des airs connus du public pour mieux faire passer les chansons tout en défiant un autre troubadour en écrivant un poème sur son canevas.

Raimon Jordan cite dans ses oeuvres deux autres troubadours : Marcabru pour le repoussoir et Mon-Désir (Gaucelm Faidit sans doute) en tant qu'ami. Ayant sans doute vécu à la cour de Turenne où tant de troubadours passèrent, il se situe en conséquence dans cet échange culturel général qui fera la force des troubadours. De Marcabru il dit :

« Qu'En Marcabrus, a lei de predicair,  
Quant es en gleiza o[-z] (denant) orador,  
Que di gran mal la gen mescrezen,  
Et el ditz mal de domnas eissamen »

Traduction :

Et Marcabrun en est un [de ceux qui disent du mal des femmes] comme un prédicateur qui lorsqu'il est dans l'église ou dans l'oratoire, dit grand mal des mécréants, ainsi lui médit des dames.

Les troubadours sont à la fois les uns à côté des autres et les uns contre les autres ; les uns avec les autres et les uns sans les autres, le lien s'appelant le public.

#### **Quatrième observation : sur la rédaction des « vidas »**

A un moment tardif de l'ère des troubadours, un phénomène massif se produit : la rédaction de biographies, « las vidas ». Pour Raimon Jordan on a la chance d'en posséder deux : une très courte attribuée à

Uc de Saint-Cirq et une bien plus longue. Celle d'Uc de Saint-Cirq semble avoir été écrite vers 1250, 50 ans après la mort de Raimon Jordan. Les cathares y portant le nom de « patarins », on en déduit qu'elle a été écrite en Italie. Kjellmann s'appuie surtout sur la seconde version et après nous l'avoir donnée il s'interroge aussitôt :

« Cherchons maintenant ce qu'il y a de vrai et de faux dans cette biographie et voyons les conclusions qu'on peut en tirer ».

Si je n'avais pas lu Maria-Luisa j'aurais eu la même réaction. Elle propose là aussi de changer de place le projecteur. Ces biographies sont écrites pour présenter les poésies et non pour dire une vérité historique. Elles sont une mise en littérature de la vie des poètes. La première preuve tient à la fréquente conclusion de ces vidas : elles introduisent à la poésie. Celle de Raimon Jordan n'échappe pas à cette tradition ce qui ne frappe pas Kjellmann.

« e fetz adoncs de lei aquella chanson que ditz : *Vas vos soplei en cui ai mes m'entensa*. Et mans qu'el fezes la chanson, una noit quant dormia, li fo avis que Amors l'asalhis d'una cobla, que ditz : *Raimon Jordan, de vos eis volh aprendre* »

Ces vidas ont aussi leurs variables et voici une autre fin : « adoncs el comensset far per ma domna Elis una cansson qe ditz : *Vas vos soplei en cui ai mes m'entensa*. Et enans qu'el fezes la cansson, una noit en dormens li fon veiaire que Amors l'asalhis d'una cobla, que ditz : *Raimon Jordan, de vos eis volh aprendre*. » Kjellmann précise même que des manuscrits des vidas donnent le premier couplet du poème.

La lecture systématique des vidas sous l'angle d'une naissance à des fins orales se retrouve en partie dans la présentation qu'en fait Margarita Egan dans un livre 10/18 en 1985 :

« L'hypothèse que les *vidas* ont été récitées soulève aussi un problème difficile à résoudre : à quel public les *vidas* étaient-elles destinées ? Une fois réunies dans les manuscrits des chansonniers, les *vidas* s'adressaient peut-être à un public lettré. Mais y avait-il aussi d'autres témoins qui ont entendu, au lieu de lire, des versions plus anciennes des *vidas* ? Malheureusement les études récentes n'ont point touché les questions du public – soit lecteur, soit auditeur. Néanmoins, le climat social et politique de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, contexte historique des *vidas*, peut nous fournir quelques indications sur une étape antérieure de l'existence de ces textes (...) Les *vidas* ont donc été conçues d'abord comme explication orale des chansons ? ».

En conséquence, ces *vidas* sont des mises en situation du texte poétique. Elles sont écrites plus sous l'angle littéraire que sous l'angle biographique. La tradition artistique de l'époque installait un voile sur la personnalité de l'auteur d'où les textes anonymes qui nous sont parvenus. Cette mise à l'écart du créateur était une façon d'atteindre à l'universel. L'utilisation des *vidas* devient donc un phénomène intéressant plus pour ce qu'elles ne disent pas (l'histoire) que pour ce qu'elles disent (la littérature orale). En proposant de dévoiler un brin de la vie du poète, les *vidas* introduisent une dimension historique concrète à l'art qu'ils proposent.

Maria Luisa nous précise le contexte de l'écriture des biographies par Uc de Saint-Cirq :

« Uc de Saint-Cirq, troubadour originaire du Quercy, dont l'activité littéraire se déroule entre 1210 et 1255 environ. Un document récent a été découvert à la bibliothèque Capitolare de Trévise qui fournit en fait la dernière notice sûre sur la vie de ce troubadour : en 1257 l'autorité ecclésiastique de cette cité de Vénétie dans

laquelle Uc résidait depuis 1220 environ, l'accuse d'usure et d'hérésie, délits dont il se déclare coupable ».

Comme c'est dans cette région que se rédigeront beaucoup de *vidas*, Maria Luisa tente d'en expliquer le phénomène car au-delà de ce qu'elle trouve évident : l'utilisation orale de ces *vidas* pour présenter poètes et poèmes, il reste à savoir pourquoi, à un moment, certains cherchent à les fixer sur le parchemin. Elle l'explique par la volonté de détenteurs du pouvoir de cette région italienne de se documenter sur la *fin'amor* pour tenter de l'orienter en donnant une clef d'interprétation réductrice. Ne serait-ce que par le décalage dans le temps, le public des textes écrits ne sera pas le même que celui des versions orales surtout vu les secousses sociales, politiques et religieuses des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècle. Maria-Luisa connaît les deux biographies de Raimon Jordan (pages 198 à 202). H. Kjelmann aurait pu se livrer à leur comparaison puisqu'il publie les deux, mais tout à sa quête de la vraie biographie de son poète, il en oublie l'étude comparative des seuls vrais textes qui le concernent.

Avec Raimon Jordan nous sommes dans le cas où un homme éprouve de l'amour pour une femme de son rang. L'échec de l'amour tiendra non à une réalité mais à un malentendu. L'échec transforme les deux êtres au point que la femme se « convertit » au catharisme et l'homme quitte la vie courtoise. On comprend que le biographe se soit régalé de l'histoire de mort en sursis du poète [sa *donna* le croit mort à la guerre alors qu'il va survivre à ses blessures]. Mais le deuxième biographe ajouta ensuite un nouvel amour pour que l'histoire se finisse bien (ou pour minimiser l'amour courtois). Schéma simple et classique de la rédaction des *vidas*.

Chez Raimon Jordan importait plus sa poésie que ses amours, Garin qu'Adelaïde, les autres troubadours connus chez Elis de Montfort qu'Elis elle-même. Pour

éventuellement en revenir aux réalités, Pierre et Jean Malrieu notent qu'Elis de Montfort « lorsqu'elle eut passé l'âge d'aimer, se divertissait avec son mari à faire couper les pieds, les mains, et à arracher les yeux à une cinquantaine d'hommes et de femmes réfugiés dans l'abbaye de Sarlat » (d'après Dom Vaissette dans Histoire du Languedoc et info reprise avec effroi par Kjellmann).

Pour revenir à la vida de Raimon Jordan, Uc de Saint-Cirq son créateur, indique son origine quercynole, une première bonne raison de connaître un homme qui comme lui passa à la cour du Vicomte de Turenne, où il put entendre parler du vicomte de Saint-Antonin. Par les vidas on constate encore que les troubadours se croisaient souvent.

### **Cinquième observation : conclusion hérétique**

Le premier écrit français sur Raimon Jordan se conclut ainsi : « Oui, la poésie de nos troubadours et je n'en excepte pas Raymond Jourdain, est plus une musique qui frappe nos oreilles qu'une pensée forte qui émeut nos âmes" (Louis Guirondet, 1883).

Face à cette vision, des chercheurs comme René Nelli, ont tenu à mettre en lumière la fin'amor des troubadours (une philosophie plus qu'une musique). Ce faisant, s'accrochant peut-être trop aux textes, ils en ont oublié la musique et l'oralité. La vénération de l'amour courtois (les troubadours seraient les inventeurs de l'amour) n'aurait-elle pas fait oublier l'art vivant des troubadours ?

Quand A et B échangent un message, il y a communication. Si je vais au restaurant, le serveur me donne la carte, je passe commande et merveille, nous assistons à de la communication. De là, les techniques de marketing. En réalité, l'échange qui devrait être au

cœur de toutes les recherches me paraît moins banal : il s'agit de celui qui transforme A et B en transformant en même temps le message. Les théories de la communication se réfèrent trop à une vision statique des êtres et des choses. L'art (et ici celui de Raimon Jordan) me paraît la relation humaine la plus complète car la plus mobile. Quand le lecteur n'est plus le même après avoir parcouru un livre, alors le livre rentre dans le monde de l'art et ce livre ne sera pas le même le jour où le lecteur le reprenant, il le lira avec d'autres yeux.

Les troubadours se situant au cœur d'un vaste dialogue avec la société toute entière, ils participent à la naissance de cette relation artistique vivante. Non seulement on passe de l'amour divin à l'amour d'une femme mais aussi de l'art divin à l'art vivant (donc laïque). Pour le moment, leur apport majeur à la civilisation tient plus de cette rupture artistique, que de la rupture sentimentale par la diffusion de l'amour. La relation amoureuse au cœur de leur démarche symbolise la relation artistique comprise sous l'angle vivant. L'amour comme l'art transforme les êtres.

En instaurant une dialectique entre l'artiste et le public, le troubadour enlève à Dieu des pouvoirs, qu'il donne aux humains. Il enlève au Créateur ce statut au-dessus des hommes. L'artiste quitte les nimbes pour venir sur terre vivre de ce qui l'entoure. En France, l'étude des troubadours, soit les fige les uns à côté des autres, soit les englobe dans une vision unitaire, soit elle les porte au pinacle, soit elle les oublie. En Italie un monde du dialogue sait à la fois se défendre et se transformer à l'écoute des autres.

Les troubadours nous obligent à quitter les limites tranquilles de Saint-Antonin (même quand il s'agit de Raimon Jordan) ou de la France pour voyager sur les routes de l'invention culturelle européenne et sur bien d'autres ensuite.

## Bibliographie

- 1 - **Hilding Kjelmann** : Le troubadour Raimon Jordan vicomte de Saint Antonin (Upsala-Paris 1922). Il a fallu que ce soit un Finlandais qui publie les textes de Raimon Jordan avec une étude à son sujet. Livre disponible à la bibliothèque de Montauban (140 pages)
- 2 - **Bulletin de la Société Archéologique de TetG**:
  - a) **Louis Guironnet**, 1883 : Notes biographiques sur Raymond Jourdain ,
  - b) **Firmin Galabert**, 1931 : Le troubadour Raymond Jourdain (il présente presque dix ans après sa sortie, le livre du Finlandais),
  - c) **Georges Passerat**, 1981 Les vicomtes troubadours de Saint-Antonin au temps de la croisade (étude publiée par la Société des amis du vieux Saint Antonin).
- 3 - Dix siècles de vie littéraire en TetG : **Georges Passerat** Ramon Jordan (p.73 à 77).  
Notice identique dans **800 auteurs du TetG**.
- 4 - Note dans le Dictionnaire des lettres françaises.
- 5 - Saint-Antonin, pages d'histoire par **Robert Latouche** page 28 à 33. Librairie Masson 1926 (rien de plus que sur le Kjelmann).
- 6 - **Pierre et Jean Malrieu** : Penne d'Albigeois à travers l'histoire. PJ Oswald, 1969 : Chapitre 5 "l'amour courtois".
- 7 - **Mary-Lafon** : Histoire du Midi de la France, 1843 : un extrait d'une poésie avec traduction
- 8 - **Maria Luisa Meneghetti** : Il pubblico dei trovatori, Einaudi.
- 9 - **Margarita Egan** : La vie des troubadours, textes de vidas choisis et présentés par Margarita Egan, 10/18, 1985
- 10 - **René Nelli** : Les troubadours (on trouve les dessins publiés par Maria Luisa sans la moindre analyse sur l'existence de ces portraits de troubadours, point auquel l'Italienne consacre un chapitre non-évoqué car malheureusement on n'y trouve pas le portrait de Raimon Jordan).

## Catalogue Editions La Brochure :

**Brochures : elles sont de format A5, 55 pages environ, 5 euros port compris.**

- 1 ) Quel socialisme pour le Venezuela ?** Hugo Chavez traduction du discours historique du 15-12-2006.
- 2 ) Des crimes sociaux à Auch, Limoges, Moissac, Le Havre, Heumont,** (1850-1950), Jean-Paul Damaggio.
- 3 ) Laïques sans œillères,** de Redeker à Teper, en pensant à Chahla Chafiq, Marie-France Durand et Jean-Paul Damaggio.
- 4 ) L'abbé Marcellin (1806-1888), une vie de courage,** l'histoire d'un homme hors du commun, Jean-Paul Damaggio.
- 5 ) Vu du Tarn-et-Garonne, Vingt ans de lutte contre le FN,** Jean-Paul Damaggio.
- 6 ) L'autogestion aux Amériques, Actualité d'un combat difficile** Jean-Paul Damaggio.

### **Livres :**

- 7 ) La jeunesse de Calmoun,** Max Biro et Clément Harari. Roman à partir de la vie de Clément Harari, 150 pages, format A5, 12 euros.
- 8 ) Emotions autobiographiques,** Léon Cladel (cinq nouvelles rééditées parmi les plus surprenantes de cet auteur trop méconnu) 100 pages, format A5, 12 euros.
- 9 ) Ma bien chère belle,** J-P Damaggio avec la complicité involontaire de Renaud Jean, un roman sous-réaliste à partir des lettres que le premier député communiste de France écrivit à sa femme d'avril à août 1940, 225 pages 15 euros.
- 10 ) Dictionnaire fientifique d'économie sociale et politique,** Max Biro et illustrations de Dental, une façon amusante d'aborder les questions économiques 100 pages, 10 euros.

### **Pour toute commande :**

**Editions La Brochure 82210 Angeville  
avec chèque à l'ordre de La Brochure**

L'Hôtel-de-ville dans le livre de Latouche.



PALAIS DU VICOMTE ARCHAMBAUD (XII<sup>e</sup> SIÈCLE)  
devenu, au XIV<sup>e</sup> siècle, l'Hôtel de Ville de Saint-Antoine,